



Chronique d'une catastrophe évitée

Le 31 octobre l'incendie qui s'est déclenché au 8ème étage entre les portes E et F a été révélateur de graves dysfonctionnements qui auraient pu avoir des conséquences catastrophiques.

Un chantier qui n'est pas isolé du secteur occupé par les salarié-es de Radio France.

La zone chantier ne dispose d'aucune détection incendie. Le signalement d'un incendie ne peut se faire que s'il est vu. C'est ainsi que celui-ci a été signalé au PC Sécurité Incendie par des personnes extérieures, au moins un quart d'heure après son déclenchement. Si le feu avait pris la nuit, cela aurait pu prendre plus de temps encore. Même si la loi ne l'oblige pas, pourquoi la direction n'a-t-elle pas imposé un dispositif de détection, alors que l'activité se poursuit au sein de la Maison de la Radio ?

Contrairement à ce qui a été communiqué tout au long de la journée, cette zone était aussi occupée par des salarié-es de Radio France, la discothèque au 7ème étage, le service acheminement au rez-de-chaussée, les studios 101, 114 à 120 (studios moyens). Mais peut-être la direction de Radio France ne souhaitait-elle pas qu'on sache qu'elle avait sciemment laissé des salarié-es dans cette zone chantier malgré les alertes du CHSCT, les droits de retraits des salarié-es, le courrier de l'inspecteur du travail...

Contrairement à la réglementation aucune cloison « coupe-feu 2 heures » n'existe entre le chantier et la partie occupée par les salarié-es. Les cloisons de plâtre qui ont été posées ne montent pas jusqu'au plafond, les portes sont en contreplaqué et elles étaient ouvertes la plupart du temps. Dans ces conditions le feu aurait pu s'étendre au-delà de la zone chantier et provoquer une catastrophe.

Evacuation, la grande confusion

Les différentes enquêtes en cours permettront d'apporter des réponses aux questions des salarié-es, néanmoins, certains faits sont, d'ores et déjà, alarmants.

Considérant le chantier clos et indépendant, la direction a pris la décision de ne pas évacuer les salarié-es présent-es dans le bâtiment. Elle a décidé de n'évacuer que les salarié-es anormalement localisé-es au milieu du chantier. Mais elle a « oublié » de signaler aux pompiers de Radio France que des salarié-es travaillaient dans les studios moyens ! Ils n'ont donc pas été évacués !

Les salarié-es qui ont appris l'incendie par Twitter, les médias ou qui ont vu la fumée par les fenêtres, n'ont, pour la plupart, eu aucune information de leur hiérarchie. Ils ont été livré-es à eux-mêmes, ou soumis à des consignes contradictoires. Des pompiers de Paris et des policiers demandaient l'évacuation dans certains secteurs. Les directions des chaînes, sans consignes, ont décidé, de leur propre chef, parfois dans la confusion, d'évacuer et d'interrompre les programmes.

Après un long silence un « Texto » officiel a été publié vendredi à 15h09. Il se félicitait de la fin de l'incendie et affirmait « l'ensemble du bâtiment a instantanément été évacué » !

Communication déplacée ou propagande ?

Comment peut-on se féliciter d'une évacuation qu'on n'a pas organisée et quand on sait déjà que les salarié-es l'ont vécue d'une toute autre façon ? Comment peut-on affirmer qu'aucun-e salarié-es de Radio France ne travaillait dans cette zone chantier ou au 8ème étage ? L'opération de propagande menée par la direction de Radio France sur cet incendie est indigne d'une direction d'entreprise de média et a profondément choqué l'ensemble des salarié-es présent-es le 31 octobre. Elle n'est visiblement pas terminée puisque le mercredi 6 novembre, la Directrice Générale, interrogée sur France Inter dans la chronique du Médiateur, prétendait encore que le feu s'était déclenché « dans un endroit assez éloigné des espaces où sont installés les collaborateurs de Radio France ».

Pourquoi en est-on arrivé là ?

Cette journée du 31 octobre et ce qu'elle a révélé est l'aboutissement d'une dégradation de la situation qui avait déjà suscité de nombreuses alertes et mises en garde de la part des salarié-es, des instances et des organisations syndicales de Radio France. Depuis plusieurs années, le chantier, coûteux et partiellement financé par l'état, a pris le pas sur l'activité de l'entreprise. Nous assistons à une recherche frénétique d'économies de la part d'une direction qui n'est plus préoccupée que par le coût exorbitant du chantier et le souci d'aménager le fonctionnement de l'entreprise en fonction du chantier de réhabilitation. On en voit aujourd'hui le résultat.

Paris, le 13 novembre 2014